



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Réunion d'information des familles 3^{ème}

• *JEUDI 16 septembre 2021*



Déroulement de la soirée :

□ 18H-18h30 :

- ✓ *La rentrée en quelques chiffres*
- ✓ *Les enjeux de la classe de 3^{ème} :*
 - ✓ *DNB*
 - ✓ *ORIENTATION*

□ 18h30:

- ✓ Rencontre avec le professeur principal

Le protocole sanitaire rentrée 2021

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre (38° et plus) et en cas d'apparition de symptômes COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Toutes personnes entrant dans l'établissement : désinfection des mains + port du masque (pas de pass sanitaire)
- cas contact sortie de classe à j0 pour réaliser un test PCR – retour le lendemain des élèves déclarés sur l'honneur vaccinés – septaine pour les non vaccinés – contrôle de la vaccination des cas contacts par la CPAM
- La limitation du brassage entre les classes :

| NIVEAUX | ENTREES | SALLES |
|---------|---------|-------------------------------------|
| 6° | A | 6a 21, 6b 22, 6c 23 |
| 5° | C | 5a 5, 5b 3, 5d 15, 5c Et (entrée B) |
| 4° | B | 4a 14, 4b 13, 4c 11, 4d 12 |
| 3° | B | 3a 24, 3b 25, 3c 26 |

INFORMATION FAMILLES
PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19 / RENTREE 2021
COLLEGE MARIE DE LA TOUR D'AUVERGNE

CONDITIONS SANITAIRES A RESPECTER :

1/ Le port du masque sera obligatoire dès l'entrée dans l'établissement, dans la cour, en classe et pendant tous les déplacements.
2/ Maintien des élèves par classe dans une salle dédiée.
3/ Ne pas envoyer l'enfant au collège si celui-ci ou un membre de la famille présente des signes d'INFECTION (Fièvre, toux sèche-grasse, fatigue) Informez le collège au 0549680644 ou par mail ce.0790708r@ac-poitiers.fr

ACCUEIL

- * Port du masque obligatoire (absence de séparation par niveau)
- * Pas de stationnement d'élèves devant l'établissement

RECREATION ET DEPLACEMENT DES ELEVES

- Port du masque obligatoire
- Entrée A 6°, Entée B 4° 3° 5c, Entrée C 5°ABD

AU SELF

- Appel des élèves au micro par classe pour la régulation des flux.
- Lavage des mains avant la descente au self.
- Port du masque obligatoire jusqu'à la table de cantine et lors des déplacements dans le réfectoire.
- composition fixe des tablées par classe.
- Noter les places occupées dans la salle des commensaux

LAVAGE DES MAINS

- Le plus souvent possible et avant le repas
- Désinfection des mains en M1, M3 S1 S3

EN CLASSE

- * port du masque obligatoire.
- * Aérer 15 min avant M1, les récréations et la pause méridienne.
- * désinfection, des tables, des poignées de portes chaque matin par les agents
- * SALLES : 6a 21, 6b 22,6c 23, 5a 5, 5b 3, 5c Et, 5D 15, 4a 14, 4b 13, 4c 11, 4d 12, 3a 24, 3b 25, 3c 26

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1-



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures

Vaccination

- 12/17 ans. Autorisation d'un parent si vaccination en établissement. Pas d'autorisation pour les plus de 16 ans.
- 3 modalités : déplacement à pied, en bus au centre de vaccination. Vaccination en établissement.
- Recenser les élèves et les familles volontaires pour se faire vacciner : campagne septembre et octobre

La vaccination des collégiens et des lycéens en bref

Un document à fournir à votre établissement scolaire dès que possible

- ✓ L'autorisation à la vaccination

Les documents à apporter directement pour chaque injection :

- ✓ Le questionnaire de santé avec le numéro de sécurité sociale d'un des parents et, pour les mineurs de 16 ans et plus qui en possèdent une, la carte vitale de l'élève
- ✓ Si votre enfant a déjà été infecté par la Covid-19, la copie du test positif

Le parcours vaccinal des collégiens et des lycéens



Accueil des adolescents et vérification de l'autorisation



Relecture du questionnaire de santé



Injection d'une dose de vaccin par un professionnel habilité



Surveillance des adolescents (15 min) et remise du certificat de vaccination

La rentrée 2021 :

- ❑ Les effectifs : 363 élèves / 14 classes et une ULIS (13) et une classe UE :
 - 3 classes de 6^{ème} avec 77 élèves soit une moyenne de 25.6 élèves/classe.
 - 4 classes de 5^{ème} avec 95 élèves soit une moyenne de 23,7 élèves/classe.
 - 4 classes de 4^{ème} avec 107 élèves soit une moyenne de 26,7 élèves/classe.
 - 3 classes de 3^{ème} avec 72 élèves soit une moyenne de 24 élèves/classe.

Résultats aux examens (%)

| | Collège MTA | Académie |
|---|---|-----------------|
| DNB | 83% | 86,5% |
| 83 candidats 83% (82.09%) des candidats avec mention | Mentions : 28% (15.38%) TB 27% (18.46 %) B 27% (43.08%) AB | 78% |

Les enjeux de la classe de 3^{ème} ...

- ❑ DNB
- ❑ Orientation

- ❑ Intégrer des habitudes de travail : autonomie progressive (acquisition tout au long des 4 années du collège)

- ❑ Préserver vos enfants de la compétition scolaire :
 - ❑ Collège = lieu d'épanouissement et de développement personnel

Le Brevet des collèges:

- Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin du mois de juin (27/06 et 28/06 à vérifier) comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

Rappel des 8 compétences du socle :

- **Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit**
- **Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale**
- **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques**
- **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**
- **Les méthodes et outils pour apprendre**
- **La formation de la personne et du citoyen**
- **Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Les représentations du monde et l'activité humaine**

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → **10 points**

MAÎTRISE FRAGILE → **25 points**

MAÎTRISE SATISFAISANTE → **40 points**

TRÈS BONNE MAÎTRISE → **50 points**

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral individuel

100 POINTS

ou

25 min.

oral collectif

100 POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de
novembre**

Les élèves de 3^e
des établissements
publics et privés
sous contrat sont
inscrits au brevet par
l'intermédiaire des chefs
d'établissement

**dès
avril**

Épreuve
orale

**fin
juin**

Épreuves
écrites

**début
juillet**

Résultats
du brevet

**septembre
octobre**

Remise du diplôme
du brevet dans
le cadre d'une
cérémonie
républicaine

La préparations aux épreuves du Brevet et les dates à retenir :

- ❑ Octobre « aménagement examen »: communiquer au PP 3°et/ou à l'Infirmière la demande. (+++ inscription)
- ❑ Des devoirs communs d'octobre à mars pour chacune des épreuves écrites :
 - ✓ Préparation méthodologique
 - ✓ Progressivité dans la charge de travail concernant l'acquisition des connaissances (8 à 12 devoirs communs pour les 4 épreuves écrites)
- ❑ Oral de stage préparatoire à l'épreuve orale du Brevet : vendredi 11 mars 2022
- ❑ LUNDI 28 et MARDI 29 MARS 2022 : Brevet blanc
- ❑ 3 juin 2022 : épreuve orale Brevet
- ❑ 27-28 (A vérifier) juin épreuves écrites du Brevet

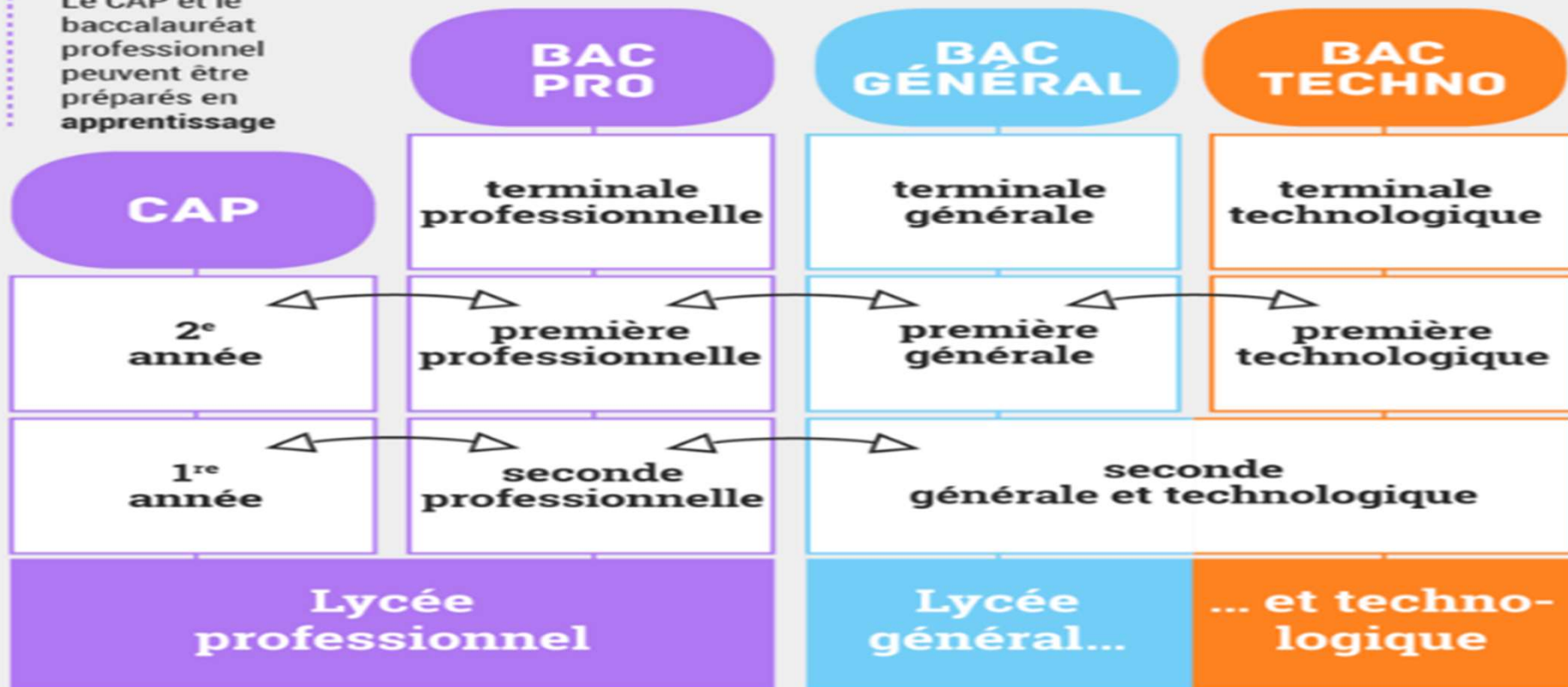


L'orientation :

<https://padlet.com/ciobressuire/u3hae9ve5u2lw820>

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



2 LE TEMPS DU DIALOGUE



Renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège avec vos demandes provisoires d'orientation : 2^{ème} générale et technologique, 2^{ème} professionnelle, première année de CAP.



2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.



3 LE TEMPS DU CHOIX



Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation sur la fiche de dialogue et vos choix d'établissements sur le dossier de demande d'affectation au lycée (ainsi que les enseignements ou spécialités demandés).



3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



Vous recevez la notification d'affectation au lycée qui précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**

Orientation 3ème, dates à retenir :

- ❑ La réforme du lycée et le nouveau bac 2021 seront abordés lors de la réunion du **vendredi 3 décembre 18h** : Psy En, Proviseurs les Grippeaux, Lycée Jean Moulin et Lycée des métiers Marc Godrie
- ❑ Concertations actives 3° : Elève – Parents – Professeur principal – Psy En – Chef d'établissement
 - ✓ 3A : Mardi 4/01
 - ✓ 3B : Mardi 11/01
 - ✓ 3C : Mardi 18/01
 - ✓ Stage 3° : Lundi 06/12 au vendredi 10/12
 - ✓ Intervention Mme Mauneau

Répartition dans les salles :

- **3A** en salle 12 (Mme Trochain chaises rouges)
- **3B** en salle 14 (Mme Rigot, chaises bleues)
- **3C** en salle 15 (Mme Mauneau, chaises rouges)

